

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°CA2024-09-CCAS

Convocation du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Budget primitif de l'exercice 2024 -
CCAS

L'an deux mil vingt-quatre et le huit du mois d'avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés : M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance : Mme METERY

Rapport présenté par : M. FOURRIER

Après avoir présenté le budget primitif 2024, le rapporteur propose :

- **d'adopter** le budget primitif de l'exercice 2024 équilibré en dépenses et en recettes à :
 - section de fonctionnement à 80 967.87 €

Le rapporteur propose d'en délibérer,

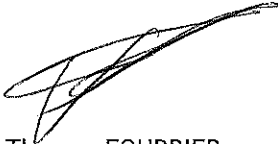
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré,

- **Adopte** à l'unanimité le budget primitif de l'exercice 2024 équilibré en dépenses et en recettes à :
 - 80 967.87€ en section de fonctionnement
- **Décide** de le voter par chapitre.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'Adjoint chargé des Affaires sociales
Vice-président du CCAS



Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,



Christiane METERY

Transmis à la Sous-Préfecture le 19 Avril 2024

Publié sur le site internet de la commune le 22 Avril 2024